

Communiqué de presse

Melun, le 23/05/14

Gaz et pétrole de schiste :

Vincent Eblé exprime sa vigilance et son inquiétude suite aux propos tenus par Ségolène Royal

Tout en rappelant que la France avait raison d'appliquer le principe de précaution concernant l'exploration et l'exploitation du gaz et pétroles de schiste, Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie et de l'Energie, vient de préciser dans une interview publiée aujourd'hui dans le journal « le Parisien » qu'elle restait ouverte à l'extraction du gaz de schiste sur notre territoire si « de nouvelles technologies non dangereuses » étaient mises au point.

S'il tient à saluer la position de la ministre quant au maintien du principe de précaution, le Sénateur et Président du Département de Seine-et-Marne, Vincent Eblé, rappelle son opposition déterminée à toute poursuite de la recherche concernant cette source d'énergie.

Vincent Eblé rappelle que depuis la validation par le Conseil constitutionnel en octobre dernier de la loi dite « Jacob » visant à interdire la fracturation hydraulique, les pétroliers ont très vite repris l'offensive en s'appuyant sur le compromis d'une loi - élaborée en urgence sous le gouvernement précédent - qui ne ferme nullement la porte à l'idée même de l'exploitation des gaz et pétroles de schiste.

« Quelque soit la technique employée, toute exploitation d'hydrocarbures reste polluante et présente des risques environnementaux, or la lutte contre le réchauffement climatique, la protection des nappes phréatiques et le maintien de la biodiversité et de notre cadre de vie ne sont pas négociables.

Au-delà de l'interdiction de la fracturation hydraulique, c'est la pertinence de l'exploitation des pétroles et gaz de schistes que nous mettons en cause. Il faut dès maintenant mettre en place les énergies d'avenir plutôt que de repousser à dix ou vingt ans le chantier indispensable de la transition énergétique » conclut l'élu de Seine-et-Marne.